Dept. of Foreign Affairs
Min. de Affaires étrangères
MAR 1 0 2010
Retourner à la bibliothèque du Ministère

DOCS
CA1 EA375 89C17 FRE
Le Canada aux Nations unies
15820771
.b4238710

Le Canada aux Nations Unies

Un engagement de longue date

Que ce soit à titre de diplomates, de particuliers engagés, de membres des forces de maintien de la paix ou d'employés de l'ONU, bon nombre de Canadiens actifs et dévoués ont, depuis les quatre dernières décennies, participé aux activités de l'ONU et encouragé le processus de changement et de réforme qui s'impose.

Les Canadiens ont joué un rôle important dans la mise sur pied de la plupart des grandes institutions spécialisées de l'ONU, au cours de la première décennie. L'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a vu le jour à l'occasion d'une conférence tenue à Québec. L'Organisation de l'aviation civile internationale a été créée plus tard à Montréal. Le docteur Brock Chisholm, un Canadien, a joué un rôle de premier plan lors de la création de l'Organisation mondiale de la santé, dont il est devenu par la suite le premier directeur général.

Les Canadiens ont également été aux premiers rangs d'autres initiatives prises durant les premières années de l'ONU. Alors professeur à l'Université McGill de Montréal, M. John Humphrey a été invité, en 1946, à mettre sur pied la Division des droits de l'Homme du Secrétariat des Nations Unies. Il a occupé ce poste pendant près de vingt ans. C'est lui qui avait la responsabilité de la première version de la Déclaration universelle des droits de l'homme et qui a piloté ce texte jusqu'à son adoption par l'Assemblée générale, en 1948.

Le juge John Erskine Read a été membre de la Cour internationale de Justice, de 1946 à 1958. Ces douze années passent pour avoir été les plus actives de l'histoire de ce tribunal, puisque trente décisions importantes ont été rendues. Deux d'entre elles, l'affaire du détroit de Corfou (1949) et l'affaire des pêcheries entre l'Angleterre et la Norvège (1951) ont eu un impact important sur le développement du Droit de la mer.

Au début des années 1950, les efforts entrepris pour faire adhérer un certain nombre de pays nouvellement indépendants étaient paralysés. En 1955, M. Paul Martin, alors secrétaire d'État aux Affaires extérieures, prit l'initiative de sortir de l'impasse en proposant une résolution qui devait permettre l'adhésion de 16 nouveaux pays. Ce fut l'une des initiatives les plus importantes jamais prises par le Canada.

M. Lester B. Pearson sur l'ONU :

« Le principe de sécurité collective est un principe fondamental de la Charte des Nations Unies. Il repose sur la conviction qu'une agression, dans n'importe quelle partie du monde, représente, à long terme, une menace pour les autres régions. S'il est vrai que nous ne pouvons accepter l'existence d'une ville dont les banlieues résidentielles entoureraient des bidonvilles aux conditions de vie dégradantes, il est également vrai que nous ne pouvons nous sentir en sécurité dans un monde qui excuse l'agression dans l'une ou l'autre de ses parties. »

Plus tôt, en 1949, Lester B. Pearson avait joué un rôle prépondérant dans les discussions intenses devant mener à une action concertée au sujet de la Palestine. Il devait par la suite faire des efforts exceptionnels pour négocier l'arrêt rapide de la guerre de Corée. Mais c'est en 1956 qu'il devait prendre la plus célèbre initiative canadienne (celle que l'on cite le plus souvent avec éloge) aux Nations Unies dans le but de régler la crise du Canal de Suez. En novembre de cette année-là, le Canada proposait de mettre sur pied la Force d'urgence des Nations Unies. C'est ainsi que des troupes de maintien de la paix purent s'interposer entre les forces d'Israël et de l'Égypte, pendant onze ans. Pour son travail au sein de l'Assemblée générale, pour ses talents de négociateur, grâce auxquels les parties impliquées se sont ralliées aux opérations de maintien de la paix, M. Lester B. Pearson, alors secrétaire d'État aux Affaires extérieures, reçut le prix Nobel de la Paix.

Le succès de l'initiative Pearson aurait pu être compromis en quelques semaines, n'eut été un remarquable soldat canadien disposé à créer la Force d'urgence des Nations Unies et à la diriger dans des situations parfois très délicates. Le lieutenant-général E.L.M. Burns avait l'expérience des problèmes politiques et logistiques de la région, ce qui lui permit de jouer un grand rôle dans le retrait des troupes. À l'occasion du 25e anniversaire de la première force de maintien de la paix de l'ONU, l'Académie internationale de la paix a décerné au lieutenant-général Burns le premier prix du maintien de la paix, en reconnaissance de services exemplaires.

M. Yves Fortier sur l'ONU :

« L'Organisation des Nations Unies a fait ses preuves, ayant survécu à plusieurs tempêtes ces dernières années. Il y souffle à nouveau un vent d'optimisme et de détermination qui permettra de s'attaquer à des différends de longue date et de s'atteler à l'édification d'une économie mondiale prospère et d'un environnement sain où chacun aura sa juste part. »